

PANORAMA DES TECHNIQUES DE CLARIFICATION-CONCENTRATION DES EXTRAITS ET DE TRAITEMENT DE LA BIOMASSE HUMIDE

Sur 1 jour : à l'IFTS à Foulayronnes (47), session 2, le 06 octobre 2026

PROGRAMME (session 2) : PANORAMA DES TECHNIQUES DE CLARIFICATION- CONCENTRATION DES EXTRAITS ET DE TRAITEMENT DE LA BIOMASSE HUMIDE

Introduction – Présentation de l'IFTS – Test de positionnement initial (0.5 h)

Positionnement de la séparation dans un procédé et couplage avec l'extraction (1 h)

- ♦ Vocabulaire, principes et mécanismes de bases, principes d'écoulement, identification de la force motrice de la séparation et grandeurs de base

Techniques de clarification et de purification des extraits (3 h)

- ♦ Bases théoriques : vocabulaire, principes, équipements, paramètres influents :
 - Techniques de clarification par séparation liquide solide : décantation, filtration, centrifugation...
 - Techniques de purification : techniques membranaires, adsorption, oxydation avancée...
 - Techniques de concentration des extraits liquides par voie physique et thermique
 - Techniques de traitement de la biomasse humide par voie physique et thermique

Démarche de choix technologique en fonction des besoins de valorisation (1 h)

- ♦ Caractérisation des extraits liquides et des biomasses : vocabulaire, équipements, critères de qualité
- ♦ Expression du besoin, démarche d'études, transfert d'échelle...
- ♦ Applications industrielles : partage d'expériences pour différents marchés, aspects réglementaires...

Visite des laboratoires de l'IFTS et de sa halle technique (1 h)

Visite des laboratoires de l'IFTS avec ses moyens de caractérisations et d'essais, ses équipements de séparation

Conclusions – Test de positionnement final (0.5 h)

PANORAMA DES TECHNIQUES DE CLARIFICATION-CONCENTRATION DES EXTRAITS ET DE TRAITEMENT DE LA BIOMASSE HUMIDE

Objectifs Pédagogiques :

- Comprendre ce que l'on extrait et pourquoi,
- Connaître les différentes techniques d'extraction,
- Connaître les différentes techniques de clarification, de purification et de concentration des extraits et de traitement de la biomasse humide,
- Connaître les démarches s'appuyant sur des méthodes d'essais normalisées ou de référence pour caractériser les liquides, solides et leurs mélanges,
- Connaître les démarches pratiques d'essais, optimisation et exploitation d'une technique d'extraction et de séparation pour une application industrielle.

Pour comprendre les leviers importants de l'extraction et de la séparation et ses paramètres clés

Méthodes et matériels pédagogiques : Exposés s'appuyant sur une vidéo-projection largement illustrée des technologies – échanges entre le formateur et les stagiaires.

Résultats attendus : Disposer d'informations techniques et technologiques sur les opérations d'extraction et de séparations liquide-solide, leur mise en œuvre et exploitation et comprendre les enjeux, les paramètres sensibles.

Prérequis : Connaissance du vocabulaire de base des écoulements de liquides et de la chimie des solutions.

Intervenant : **Pascal GINISTY**, Responsable d'Etudes de Procédés et Directeur Scientifique de l'IFTS

Publics : Ingénieurs, techniciens et opérateurs

Lieu : Session 2 (séparation) : Un jour à l'IFTS : rue Marcel Pagnol 47510 Foulayronnes

Durée : 1 jour = 7 heures (de 9h à 12h00 et de 13h à 17h00)

Date : le **06/10/26, session 2 (séparation)**

Participants : Communiquer les Prénoms, Noms, Fonctions et Coordonnées (1 bulletin d'inscription par personne)

Nature de la sanction : Attestation de formation

Accessibilité : Tout participant est invité à contacter le référent Handicap à propos de l'accès et de la participation à cette Formation, s'il le désire.

Organisme de formation continue – Convention : si cette formation est à réaliser dans le cadre de l'assurance qualité et certification QUALIOPi applicable depuis le 01/01/2022, L'IFTS et sa section associative autonome CVA réaliseront et animeront cette formation en partenariat avec SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX, organisme de formation n° 72 47 00330 47, certifié QUALIOPi, le 21/10/2020 (renouvelée le 21/10/2024) qui assurera la gestion administrative (rédaction d'une convention), comptable et la surveillance de la Qualité selon la certification QUALIOPi. Les frais de gestion correspondants s'élèvent à 20% du montant total de la prestation commandée.

Engagement de confidentialité et clause de propriété industrielle : L'IFTS et sa section associative autonome CVA d'une part et le partenaire de l'IFTS (SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX) dans le cas d'une formation sous certification QUALIOPi (Convention entre IFTS et SUD MANAGEMENT ENTREPRISES n° 7528 signée des 2 parties le 03/01/2022), d'autre part, s'engagent à ne jamais publier ou porter à la connaissance de tiers tout ou autre partie des informations dont il aura pu avoir connaissance dans le cadre de la présente formation sans l'accord écrit préalable du client.